

République du Niger

FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES

Région de Maradi

Département de Dakoro

Commune Urbaine de Dakoro

**PROCES VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE 2022
DU 27/06/2022 AU 30/06/2022**

juillet 2022

L'an deux mil vingt un et le Lundi, 27 au Jeudi 30 juin se sont tenues les assises de la deuxième session ordinaire sous la présidence de monsieur Daouda Mahamadou Président du conseil dans la salle habituelle des délibérations.

Etant présents à la session :

Membres élus

1. Daouda Mahamadou, maire de la Commune Urbaine
2. Idi Sodangui 1^{er} Vice maire de la commune Urbaine
3. Saminou Elh Danda 2^{iem} vice maire de la commune
4. Moussa Maman Doutchi conseiller élu
5. Assoumane Ibrahim Conseiller élu
6. Ibrahim Saïdou Conseiller élu
7. Ali kokari conseiller élu
8. Adamou Balla Conseiller élu
9. Chaïbou Assoumane Conseiller élu
10. Amani idi Conseiller élu
11. Haya Nomao Conseiller élu
12. Oumarou Miko Conseiller élu
13. Mariama Issa Hima Conseillère élue
14. Oumarou Hassan Conseiller élu
15. Hassana Harouna Conseillère élue
16. Halima Aboubacar Conseillère élue

Membres élus ayant donné Mandat

1. Soumaila Salaou Conseiller élu
2. Hadjia Sakina Kane Conseillère élue
3. Idi Hima Conseille élu

Membres de droit

1. Le représentant du chef de canton

Etaient aussi présents :

1. Le préfet du département de Dakoro .
2. (STD, Services communaux, etc.) Le secrétariat de séance est assuré par M. Saminou Elh Danda deuxième Maire adjoint de la Commune.

Le quorum étant atteint, le Président du conseil a présenté le projet d'ordre du Jour qui comporte les points suivants :

1. Lecture, amendement et adoption du Procès-verbal de la session précédente
2. Présentation de la situation financière du deuxième trimestre (recettes et dépenses)
3. Bilan de mise en œuvre du PIA et perspectives
4. Adoption et validation des comptes (compte administratif et compte de gestion)
5. Divers

Le projet d'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Après les salutations d'usage le Président a invité les conseillers à examiner avec attention et responsabilité les points inscrits à l'ordre du jour.

I. EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SESSION DU 15 au 18 Mars 2022.

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la session du 15 au 18 Mars 2022. Le conseil a apporté les amendements suivants :

1. Insérer l'élaboration d'un dossier de financement des semences améliorées pour la culture de contre saison dans les sites retenus.

Sous réserve de l'insertion de ces amendements, le Conseil a approuvé le procès-verbal de la session N°001 tenue du 15 au 18 mars 2022

2. Communications

Après l'adoption du procès-verbal précédent, le président de séance (président du conseil) a passé les communications suivantes :

1. De l'installation de l'hivernage.

Il ressort que presque tous les villages ont semé soit 85% à 90% villages du département c'est pour-

Quoi il y a lieu d'annoncer par le crieur public la fin de la conduite des animaux dans les champs pour le pâturage.

2. Site Aurifère

Par rapport à la communication sur le site aurifère, le président du conseil a informé les conseillers que les techniciens régionaux et nationaux ont fait un prélèvement donc on attend le résultat pour statuer.

3. ACPVT (association des collectivités partageants la vallée Arka)

Le président du conseil a donné l'information que la commune a payé sa cotisation pour un montant de 305 000FCFA

4. Du PDC

Pour le plan de développement communal, le conseil a été informé sur le TDR élaboré en direction de l'UNICEF

5. Du PPM

Le président du conseil a informé les conseillers que le PPM a été signé et sera à notre disposition d'ici peu de temps

6. Du partenariat avec les jeunes

Le conseil a été informé sur l'appui apporté aux jeunes par certains partenaires techniques et financiers qui sont entre autres :

- SWISS CONTACT (SIFA et CFA)
 - SAA MATASSA formation en coiffure Dame et restauration
 - MERCYCORP : la formation débutera bientôt
 - 75 jeunes formés en gestion du conflit et la consommation des stupéfiants
7. De la vente d'engrais

Le président du conseil, a informé le conseil sur le changement du prix d'engrais de 13 500fcfa à 17 500fcfa, c'était la mission de la supervision du PNUD qui a recommandé de rehausser le prix comme sur le marché le prix est à 31 000fcfa.

8. Des marchés à bétail et céréales

Après le long processus, la gestion déléguée était optée avec l'accompagnement du PRAPS pour le marché à bétail

Pour le marché de céréales, le processus est en cours pour l'acquisition du site avec les différents acteurs

9. Du recrutement du SG

Le conseil a été informé que les deux candidats retenus à la présélection, après le contrôle de l'égalité par la préfecture ne répondent pas aux critères conformément à la loi donc li y a lieu de relancer un autre avis.

DES DEBATS SUR LES AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la situation financière du deuxième trimestre (recettes et dépenses)

Après les communications, le receveur a donné une situation trimestrielle des recettes et dépenses qui se résume comme suit :

Mois	Recette	Dépenses	Solde
Mars	23 240 649	10 440 993	12799656
Avril	19 123 489	8 524 338	10 599 151
Mai	14 614 006	3 408 269	11 205 737

2. Bilan de mise en œuvre du PIA année 2022

Pour l'année 2022, nous somme à un pourcentage de 35% d'exécution du Plan d'investissement annuel (PIA) avec les réalisations suivantes :

Travaux hygiène et d'assainissement ;

ATPC,

Réparation véhicule,

Récupération de terre à Agourmou,

Formation cofob avec CESAO,

Réhabilitation abattoir,

Confection des 15 cassis dans la ville

3. Adoption et validation des comptes (compte administratif et compte de gestion)

COMPTE DE GESTION

Libellé	Montant
Recouvrements annuel	77 103 729
Dépenses annuelles	72 793 166
Solde fin exercice année 2021	4 310 563

COMPTE ADMINISTRATIF

Libellé	Montant
Recette exercice 2021	77 995 055
Dépenses exercice 2021	74 142 946
Excédent de recette 2021	3 852 109

Après la présentation de la situation des recettes et dépenses, le SM (secrétaire municipal) et le receveur ont continué respectivement sur le compte administratif et le compte de gestion. Puis, un débat s'en est suivi au cours duquel le receveur, le SM et le président du conseil ont apporté tous les éclaircissements nécessaires à l'assistance. Ainsi après les débats enrichissants, le conseil a adopté et validé avec acclamation le compte administratif et le compte de gestion.

4. Divers

En divers, le conseil a parlé sur les points suivants :

L'insécurité,

L'installation de la saison pluvieuse,

Faire une convention avec Elh Mourtala,

Dégager les commerçants qui installent les bagages jusqu'au bord de la route,

Stationnement des véhicules sur le goudron

Publication des tradipraticiens dans les Radio, quartier et au marché

Etat du tracteur de la mairie

Situation des moteurs amortis et le véhicule Haye lander

Réactualisation du PDC de la commune

Recrutement du SG de la mairie

Gestion de l'abattoir

Le conseil a pris les décisions suivantes :

1. Reculer de deux mettre les commerçants qui installent les bagages jusqu'au bord de la route
2. Empêcher les véhicules de garer sur le goudron
3. Empêcher les mauvaises publications faites par les tradipraticiens dans les Radios et avec haut-parleur
4. Ramener le tracteur à la mairie
5. Faire la vente aux enchères de deux moteurs et du véhicule Haye Lander
6. Etablir une convention avec Elh Mourtala ou lui vendre le terrain tout en lui donnant un acte de session
7. Etablir un TDR en direction de l'UNICEF pour la réactualisation du PDC
8. Relancer l'avis de recrutement du SG de la mairie
9. Revoir la gestion de l'abattoir en vue de rehausser les recettes

Avant de clôturer la session, le président du conseil a largement salué la promptitude avec laquelle les conseillers ont répondu à l'appel et participé aux débats.

L'ordre du jour étant épuisé le président du conseil a levé la séance.

Fait à Dakoro le 02/07/2022

Le rapporteur

Saminou Elh Danda



le président

Daouda Mahamadou

